

بسم الله الرحمن الرحيم

Sudan University of sciences and technology

College of graduate studies

Difficulté de l'utilisation des Signes de ponctuation chez les apprenants de la langue française au Soudan

, Väla, a ; ÖäfUÄl; Öyä:g' ö;öç» lœla;k]€ -fig iâ;; ÖEe

Punctuation Difficulty among French language learners in Sudan

**Thesis submitted for partial fulfillment for the requirement of M.A
Degree in French language**

By:
Abdalazim Daffassid Dafallah

Bachelor of Arts university of Elnileen
Supervisor:
Dr: Zaki Abdalkarim Osman

2014

Dédicace

A mon père et à ma mère

A ma femme

A mes frères et mes sœurs

A mes amis.

Remerciements

Au terme de travail, je tiens à remercier chaleureusement mon directeur de recherche Dr, ZakiAbdalkareem Osman. Je le remercie pour son savoir dont il m'a fait profiter, pour sa compréhension, sa disponibilité, et son aide qui m'ont été d'une grande importance.

Je remercie également ma famille qui m'a encouragé et m'a soutenu dans ce travail.

Je remercie aussi ma femme qui m'a apprivoisé tout au long de ce travail.

Je remercie en fin tous mes amis qui étaient toujours à mes côtés.

مستخلاص البحث

عنوان هذه الدراسة هو (صعوبة استخدام علامات الترقيم لدى طلاب اللغة الفرنسية في السودان). دراسة تحليلية .

يتلخص هدف هذه الدراسة في محورين اساسيين :

أولاً : تحديد وتصنيف الصعوبات التي تواجه دارسي اللغة الفرنسية في السودان في استخدام علامات الترقيم ، خاصة فيما يتعلق بالكتابة .

كما نريد ايضاً تقييم مستوى ادراك الطالب للنص الذي لا يحتوي على علامات ترقيم .

ثانياً : السعي بما يمكن اوجود حل لهذه الصعوبات من خلال عرض معلومات كافية عن علامات الترقيم ، وبعد ذلك قمنا بتحليل ما تحصلنا عليه من هذه التجربة .

ترتكز منهجية هذا البحث في بادي الامر علي تحضير اطار نظري يقوم اساساً علي مفهومي (الجملة و النص) . وبعد ذلك وصفنا عناصر السياق العام لهذا البحث وتناولنا تجربة مع الطلاب المعندين بهذا البحث .

تقوم هذه التجربة علي الفرضيتين الاساسيتين المذكورتين انفاً .

تعتبر النتائج التي تحصلنا عليها من هذه التجربة اداة لتحليلنا الذي يتمركز على محورين :

المحور الاول يؤكد على ان الفرضية الاولى والتي تنص بان هناك صعوبات لدى دارسي اللغة الفرنسية عند استخدامهم لعلامات الترقيم خاصة فيما يتعلق بالكتابة .

المحور الثاني لهذا التحليل يؤكد على ان الفرضية الثانية والتي تنص على ان هذه الصعوبات تعيق فهم النص لدى طلاب اللغة الفرنسية في السودان .

Abstract

The title of this study is (the difficulty of using punctuation for the learners of the French language in Sudan). Our main objective revolves around two subjects:

One hand, we want to just clarify and classify the difficulties concerning the French language learners in the use of punctuation especially of writing and we particularly assess the perception of text without punctuation for the learners. On the other hand, as we can try to resolves all the difficulties in having the full information on punctuation; after that we will assess the impact of this experiment.

Our research methodology consisted of first, preparing theoretical framework, mainly based on the notions of sentence / text.

We then describe the elements of general context of our research and experimentation approach with students referred, experimentation with wire as director two assumptions.

The results obtained in this experiment were analyzed based on two axes:

The first is to test our first hypothesis that assumes the existence of difficulties in learners concerned about the use punctuation. The second axe of the analysis is checking our second hypothesis which states that these difficulties affect the text comprehension among the learners.

Résumé

L'intitulé de cette étude est " la difficulté d'utilisation de signes ponctuation chez les apprenants de la langue française au soudan ".

Notre objectif principal s'articule sur deux volets :

D'une part, nous voulons préciser simplement et classer les difficultés qui rencontrent les apprenants de la langue française dans l'utilisation de signes de ponctuation surtout à l'écriture et nous voulons particulièrement évaluer la perception de texte sans ponctuation chez les apprenants. D'autre par, nous cherchons, tant qu'il est possible, à résoudre toutes les difficultés en présentant pleines d'informations concernant les signes de ponctuation ; après ça nous allons analyser les répercussions de cette expérimentation.

Notre méthodologie de recherche a consisté d'abord à la préparation d'un cadre théorique basé essentiellement sur les notions phrase / texte. Nous avons ensuite décrit les éléments du contexte général de notre recherche et aborder une expérimentation auprès des étudiants visés, l'expérimentation ayant comme fil directeur deux hypothèses de départ. Les résultats obtenus de cette expérimentation ont fait l'objet d'une analyse qui repose sur deux axes : le premier vise à vérifier notre première hypothèse qui suppose l'existence des difficultés chez les apprenants concernés, quant à l'utilisation des signes de ponctuation à l'écrit. Le deuxième axe de l'analyse vise la vérification de notre seconde hypothèse laquelle stipule que ces difficultés entravent la compréhension du texte chez les apprenants.

Table de matière

Dédicace	1
Remerciement	11
Résumé	111
Abstract	1 V
مستخلص البحث	V
Table de matière	V1
Introduction générale	1

Premier chapitre, le cadre théorique

Définitions des notions

1. Définition des notions	9
1.1 Définition de la ponctuation	12
1.2 La phrase	14
1.2.1 Les structures de la phrase	17
1.2.2 Les types de phrases	20
1.2.2.1.1 Les types obligatoires	22
1.2.2.1.2 Les facultatifs	22
1.2.3 Les types de phrases énonciatives	26
1.3 Les types de réarrangement communicatif	28
1.2 Le texte	29

1.2.2 Types de structures de texte	30
1.2.3 types de texte	31
1.2.4 Genre de texte	33

Deuxième chapitre

Fonction de la ponctuation

2.1 Définition de fonction de la ponctuation	36
2.2 Signes démarcatifs	40
2.3 Emploi stylistique de la virgule	44
2.4 Signes à valeur sémantique et énonciative	47
2.5 La ponctuation dans les autres langues	53

Troisième chapitre

Recueil des données et analyse des résultats

3.1 Recueil de données	60
3.2 La consigne	61
3.3 Le corpus et le public	61
3.4 Critères d'analyse	61
3.5 Présentation et analyse de résultats	62
3.6 Conclusion	67
3.7 Bibliographie	71
3.8 Annexe	72

INTRODUCTION

Nous ne pouvons juger de la qualité et de la maîtrise de l'apprentissage d'une langue étrangère qu'à partir de la pertinence des quatre compétences : compréhension écrite, compréhension orale, production écrite et production orale. La production écrite est aussi un des quatre piliers de la langue qui mérite une attention particulière. L'intérêt que suscite la production écrite est du à deux facteurs en général. D'abord cette compétence est importante en elle-même parce que si l'étudiant la maîtrise, cela signifie qu'il est en progrès dans son apprentissage de la langue. Ensuite, à travers la production écrite nous pouvons évaluer la compréhension orale et la compréhension écrite.

La ponctuation dans la communication écrite joue un rôle primordial. En effet, elle permet de structurer grammaticalement un texte et de comprendre son sens. L'absence de signes de ponctuation dans un texte le rend incompréhensible. Les règles de ponctuation doivent être respectées comme celle de l'orthographe. Bien sûr, il faut savoir les signes de ponctuation pour pouvoir écrire, lire et parler correctement.

Alors, l'objectif essentiel de notre recherche est de montrer l'importance des signes de ponctuation, leur rôle et leur fonction à l'écrit.

Pour réaliser notre recherche, nous allons adopter une méthodologie descriptive et analytique. Cette recherche s'articulera en trois chapitres, dans le premier chapitre, nous aborderons les définitions des notions de base de sujet. Dans le deuxième chapitre, nous aborderons tout d'abord

les cinq fonctions de signes de ponctuation ; en plus leur valeurs bien détaillés.

Comme l'indique le titre de notre recherche " la difficulté de l'utilisation des signes de ponctuation chez les apprenants de la langue française. La problématique de la perception du texte non ponctué chez les apprenants du français à l'université de soudan. Nous examinerons la problématique de difficulté de l'utilisation des signes de ponctuation chez les apprenants visés nous allons étudier particulièrement la compétence de ces derniers afin d'obtenir une connaissance bien considérable sur la ponctuation.

En effet, les signes de ponctuation jouent un rôle primordial dans la compréhension des textes ; autrement dit, pour que l'étudiant puisse comprendre parfaitement le sens de texte, il devrait savoir la fonction de chaque signe.

Dans ce travail nous naufragerons certes dans le domaine grammatical. Notre recherche se situe ainsi dans un domaine grammatical. Les objectifs que nous sommes fixés dans cette recherche sont :

- 1 – Relever et classer les difficultés de l'utilisation des signes de ponctuation chez les apprenants de la langue française au Soudan.
- 2 – Examiner les conséquences de ces difficultés sur la compréhension des textes sans ponctuation par ces étudiants.
- 3 – Proposer des remèdes aux difficultés relevés.

Nous constatons que les étudiants à l'Université de Soudan ont des difficultés à comprendre les textes sans ponctuation lorsque l'identification des relations entre les éléments de la phrase leur est difficile. Ces difficultés se manifestent à la perte du fil de texte.

A partir de ce constat, nous avons posé les questions suivantes :

Est – ce que les apprenants de la langue française à l'Université de Soudan ont –ils des difficultés à maîtriser l'utilisation des signes de ponctuation ?

Si la réponse de question précédente est " oui " qu'y-a-t-il des remèdes à résoudre ces problèmes ?

Qu'est-ce que les étudiants font face à telle problématique ?

Ces questions se déroulent bien sur dans le cadre grammatical. Nous poserons naturellement une autre question dans le cas où la réponse à la première question était affirmative et qui est la suivante :

Le manque de la compétence à l'utilisation des signes de ponctuation dans les textes que lisent les étudiants entravent –ils leur compétence à comprendre le sens de texte ?

Les hypothèses que nous cherchons à vérifier tout au long de ce travail sont les suivantes :

* Les apprenants de la langue française à l'Université de Soudan auraient des difficultés à utiliser les signes de ponctuation dans les textes qu'ils lisent.

* Le manque de cette compétence nuirait à la compréhension des textes.

PREMIER CHAPITRE

DEFINITIONS DES NOTIONS

1-1 Définition de la ponctuation

Alors que les signes orthographiques, dans les écritures alphabétiques, servent d'abord à représenter les phonèmes, les signes de ponctuation peuvent se définir négativement comme des signes qui n'ont pas de correspondance avec des phonèmes. À la différence des graphèmes, les signes de ponctuation sont purement idéographiques. Selon Jean-Christophe Pellât (**1994** : **140**) la ponctuation est le système des signes graphiques qui contribuent à l'organisation d'un texte écrit en apportant des indications prosodiques marquant des rapports syntaxiques ou véhiculant des informations sémantiques. Les signes de ponctuation sont intérieurs au texte et se rencontrent dans les messages écrits, qu'ils soient manuscrits ou imprimés. Ils peuvent correspondre à des phénomènes oraux (pause, intonation) ou avoir un rôle purement graphique. Dans le processus de production de l'écrit, les signes de ponctuation, de même que les connecteurs, contribuent à la structuration textuelle, qui doit se soumettre aux contraintes de la linéarité de l'écrit : les uns et les autres marquent les relations (de liaison ou de rupture) entre les propositions successives d'un texte. Dans l'activité de lecture, une ponctuation et une typographie augmentent la rapidité de la saisie et facilitent la compréhension du texte ; elles en explicitent la syntaxe, les articulations sémantiques et logiques, en supprimant des ambiguïtés ... Une ponctuation déficiente voire contraire à l'architecture syntaxique ou à l'organisation sémantique textuelles ralentit la lecture et gène la compréhension.

On distingue traditionnellement une dizaine de signes graphiques insérés dans le texte : virgule "," _ point- virgule ";" _ point d'exclamation " !" _ point d'interrogation " ? " _ Points de suspension "... " _ deux points " : " _ guillemets " "" " _ tiret "- " _ et parenthèses "()" _ auxquelles on peut ajouter les crochets.

Certains de ces signes, comme le point et la virgule, sont d'un usage très général, non limité à une langue particulière.

Peut-on pour autant restreindre la ponctuation à une dizaine de signes qui avec l'apostrophe, figurent sur les claviers des ordinateurs ?

Les majuscules jouent leur rôle de démarcation des phrases ou des vers ; et surtout les blancs constituent des signes essentiels de séparation des mots, sans parler de leur rôle dans la mise en page du poème : Le poème n'est point fait de ces lettres que je plante comme des clous, mais blanc qui reste sur le papier ... (*PaulClaudeL :1994:141*). Le texte s'inscrit d'abord dans une espace graphique, dont joue la poésie. Cependant la suppression des signes de ponctuation dans la poésie moderne produit des effets d'ambiguïté, comme en témoigne la confrontation de deux versions, ponctuée puis non ponctuée, du pont Mirabeau :

(1) Sous le pont Mirabeau coule la seine.

Et nos amours, faut-il qu'il m'en souvienne ?

La joie venait toujours après la peine.

(2) Sous le pont de Mirabeau coule la seine

Et nos amours

Faut-il qu'il m'en souvienne

La joie venait toujours après la peine

On peut donc analyser l'espace graphique à trois niveaux :

Celui des mots (espaces entre les lettres et entre les mots).

Celui de la phrase, dans laquelle se situent traditionnellement les signes de ponctuation.

Et celui de la mise en page du texte, qui entoure et dépasse le texte.

Je commence cet article par quelques indices concernant les signes de ponctuation ; il existe alors plusieurs signes de ponctuation qui nous indiquent comment lire et organiser les textes.

Grace aux signes de ponctuation on peut comprendre et distinguer la phrase au milieu de texte ; donc pour cela nous donnerons certaines informations concernant la phrase.

Dans les lignes suivantes, nous allons aborder la notion de phrase qui représente l'élément le plus important de cette recherche.

1-2 LA PHRASE

D'après le PetitReppert, La phrase est un groupe de mots formant un sens complet.

Lorsqu'on peut dire que la phrase est une unité de communication se suffisant à elle même, composée d'un ensemble de mots, elle est porteuse de sens.

En grammaire, une phrase peut être considérée comme un ensemble autonome, réunissant des unités syntaxiques organisées selon différents réseaux de relations plus ou moins complexes appelés : subordination, coordination ou juxtaposition.

D'un point de vue acoustique ou visuel, cependant (c'est à-dire, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit) la phrase apparaît comme une succession de mots (de même qu'un train apparaît comme une succession de wagons)

La phrase possède une unité sémantique (ou unité de communication), c'est à-dire un contenu transmis par le message (sens et signification) ce contenu se dégage du rapport établi les signes de la phrase, et dépend du contexte et de la situation du discours : chaque phrase a sa référence. Cette référence résulte de la mise en rapport avec une situation, même imaginaire de discours. Selon Roman Jakobson, le mot n'est rien. Il ne se définit que par apport aux autres éléments de la phrase.

Le sens ne dépend pas seulement aux mots (l'aspect lexical). L'organisation grammaticale y aussi très importante : s'est l'aspect syntaxique. Normalement, la syntaxe ne dépasse jamais les limites de phrase.

Au-delà de la phrase, il existe cependant la grammaire de texte. celle-ci étudie les énoncés (écrit , parole , discours) composés de plusieurs phrases enchainées , avec notamment leurs connecteurs (adverbes permettant la transition logique entre les phrases d'un énoncé) et leurs représentants textuels (mots renvoyant à d'autre mots de l'énoncé) à la frontière de la morphosyntaxique , la grammaire de texte permet

d'accéder à d'autre disciplines sortant du cadre de la grammaire stricte : littérature , stylistique , rhétorique , philologie , etc.

Il est nécessaire de bien différencier la phrase de l'énoncé. La phrase a une signification (toujours la même, quelle que soit la situation d'énonciation) celui est produit par les choix lexicaux et syntaxiques (elle se situe plutôt du côté de la grammaire). L'énoncé a un sens qui en fonction de la situation d'énonciation, peut s'avérer différente du sens de la phrase. En conséquence, l'énoncé se situe plutôt de côté de la pragmatique (branche de la linguistique). C'est pourquoi, une phrase tirée de son contexte, c'est-à-dire, hors situation d'énonciation, conserve son sens mais peut perdre sa signification :

Exemple:

Il fait beau.

La phrase ci-dessus, quelle que soit la situation d'énonciation, signifie qu'il fait beau. Rien de plus rien de moins. En tant qu'énoncé par contre, elle peut avoir des significations différentes. S'il fait vraiment beau, la signification de l'énoncé ci-dessus correspond au sens de la phrase. si au contraire le temps n'est pas beau, et que l'énonciateur s'exprime ironiquement, la signification de l'énoncé sera "il ne fait vraiment pas beau ! ", tandis que le sens de la phrase restera inchangé : "il fait beau"

Cependant, il peut arriver que ce cadre formel (phrase orale aussi bien que phrase écrite) ne coïncide pas avec la syntaxe. Deux cas peuvent alors se présenter : soit la syntaxe déborde du cadre de la phrase, soit celle-ci qui contient plusieurs syntaxes indépendantes.

A l'oral, une phrase est habituellement identifiée par l'intonation : c'est la chute du ton de la voix dans son ultime segment qui nous indique qu'une phrase se termine.

A l'écrit, la limite habituelle de la phrase est une signe de ponctuation : le point, mais également le point d'exclamation, le point d'interrogation, les trois points de suspension, (parfois, le double point, ou encore, le point virgule). Par ailleurs, la première lettre de la phrase est obligatoirement une majuscule.

1-2-1 Les structures de phrases

1-2-1-1 *Les phrases simples*

La phrase simple est appelée proposition indépendante. Elle n'est reliée à aucune autre proposition.

Parmi les phrases simples, on trouve la phrase verbale et la phrase nominale.

A. La phrase verbale

Elle contient un groupe sujet, un verbe conjugué et un ou plusieurs compléments.

Exemple : Ce soir, nous dînons au restaurant.

B. La phrase nominale

Elle ne comporte aucun verbe conjugué.

Exemple : Premier plat, première déception !

1-2-1-2 *Les phrases composées*

La phrase composée est constituée de deux propositions indépendantes, coordonnées ou juxtaposées, et contient donc deux verbes conjugués.**A.**
Deux propositions coordonnées

Quand la phrase est composée de deux propositions coordonnées, on utilise une conjonction de coordination pour relier les deux propositions.

Exemple : Ce plat est appétissant mais je n'ai plus faim.

B. Deux propositions juxtaposées

Quand la phrase est composée de deux propositions juxtaposées, on utilise un signe de ponctuation entre les propositions.

Exemple : Nous sommes restés amis, nous nous appelons souvent.

1-2-1-3 *Les phrases complexes*

La phrase complexe contient plusieurs verbes conjugués. Elle est constituée d'une proposition principale et d'une ou plusieurs autres propositions subordonnées que nous étudierons dans ces rubriques :

- La proposition subordonnée relative
- La proposition subordonnée conjonctive

- La proposition subordonnée relative

A. Nature de la proposition subordonnée relative

La proposition subordonnée relative fait partie du groupe nominal. Elle ne peut exister seule et est nécessairement introduite par un pronom relatif.

Exemple : Il ne faut pas réveiller notre grand-père qui somnole dans son

fauteuil. ->Qui somnole dans son fauteuil est une proposition subordonnée relative introduite par le pronom relatif qui.

B. Fonction grammaticale

Sa fonction grammaticale est le complément du nom. Le nom complété est appelé antécédent.

Exemple : Il ne faut pas réveiller notre grand-père qui somnole dans son fauteuil. -> l'antécédent de la proposition subordonnée relative qui somnole dans son fauteuil est notre grand-père.

Attention : La proposition subordonnée relative n'est pas nécessairement placée après la proposition principale.

Exemple : Le chat qui appartient à mon voisin chasse dans le jardin.

La proposition subordonnée conjonctive

La proposition subordonnée conjonctive est une proposition qui dépend d'une proposition principale et qui est introduite par une conjonction de subordination. Il peut s'agir d'une proposition subordonnée complétive ou d'une proposition subordonnée circonstancielle.

Exemple :

_ Elle me téléphonera **pour** me donner l'heure du rendez-vous.

La conjonction **pour** introduit une proposition subordonnée conjonctive, complément circonstanciel de conséquence.

_ Ali et Ahmed iront à la plage **s'il** fait beau.

La conjonction **si** introduit une proposition subordonnée conjonctive, complément circonstanciel de condition.

1-2-2 Les types de phrases

1-2-2-1 définition des types de phrases:

Les phrases réalisées, dans leur infinie diversité, peuvent être ramenées à quelques structures fondamentales. La linguistique structurale a longtemps privilégié la phrase déclarative (ou assertive), on l'utilisant comme modèle canonique (**v1 : 2.1**) auquel rapporter toute structure de phrase rencontrée. Or, beaucoup de phrases du français se plient difficilement au modèle déclarative : est-il suffisant, pour décrire une phrase impérative (ex. :*soritez*), de la traiter comme une " phrase incomplète ", caractérisée par l'absence d'un groupe nominal sujet ? Pour rendre compte des différences structurelles des phrases françaises, on distingue différents **types de phrases**; le type déclaratif, malgré son importance, n'est qu'un type possible parmi d'autres.

1-1-1 D'après Martin Riegel(**2009:661**) la notion de types de phrases qui a été popularisée par la grammaire générative, se situe à la rencontre entre l'analyse syntaxique de la phrase et l'approche énonciative des énoncés.

*L'approche énonciative (ou communicative) repose sur la notion d'actes de langage, établie par Austin (**xx111:3**). Nous distinguons au moins quatre types de phrase:

* La phrase déclarative : elle sert à :

Constater ou déclarer quelque chose, raconter un événement, donner une opinion. C'est le type de la phrase le plus souvent utilisé. Elle se termine par un point (à l'écrit) et il comporte un ou plusieurs verbes conjugués. Exemple : Aujourd'hui ma petite sœur est malade.

*La phrase interrogative : Elle sert à poser une question. A l'écrit, elle se termine par un point d'interrogation. Il y a plusieurs constructions possibles :

1- on place le sujet après le verbe : puis-je entrer ? (verbe + sujet + complément)

2- on peut commencer une phrase par EST-CE QUE : Est-ce que tu as fait tes devoirs ?

3- on utilise un mot interrogatif au début de la phrase, on met le sujet après le verbe (sans oublier les traits d'union) : Quel âge as-tu ?, Combien coutent ce parapluie ?, Comment t'appelle-tu?, Où vas-tu?

*La phrase impérative : elle sert à :

- Faire agir ou réagir _ donner un ordre, un conseil, exprimer un souhait, un demande, une invitation, une interdiction. Une phrase impérative à un verbe à l'impératif (ou à l'infinitif) est n'a jamais de sujet. Elle se termine par un point ou parfois un point d'exclamation.

Exemple : Restons ici. Donne-moi le sel.

-Il peut y avoir des phrases impératives sans verbe, la plupart du temps elles se retrouvent sur des affiches ou des publicités. Exemple : stationnement interdit!

-Il existe aussi des phrases impératives réduites à une interjection : Stop!

*La phrase exclamative : elle sert à :

- Exprimer un sentiment (colère, surprise, joie) et exprimer un jugement.

On place à la fin de la phrase un point d'exclamation. La phrase commence par un mot d'exclamation. Exemple : Quel, quelle, quels, comme, que, qu' ou en utilisant une déclarative (du jugement ou de sentiment)et en y ajoutant un point d'exclamation. Exemple : Comme il fait beau aujourd'hui !

*L'approche syntaxique, développée par la grammaire générative et transformationnelle (GGT) de Chomsky, repose sur la caractérisation morphologique et syntaxique des types des phrases, répartis en deux niveaux hiérarchisés :

- **Lestypesobligatoires** sont les types fondamentaux , associés par convention à un acte de langage déterminé et caractérisés par une structure syntaxique , une morphologie et une intonation spécifiques : *assertif (ou déclaratif) , interrogatif , impératif , mais aussi exclamatif* .
- **Lestypesfacultatifs** (aussi appelés formes de phrases) sont définis comme des réagencements particuliers des types obligatoires, possédant une structure syntaxique et une morphologie spécifique, mais sans intonation particulière : *passif, négatif, emphatique, impersonnel*.

Cette distinction, popularisée en France par J. Dubois (1970), s'est installée en deux étapes :

_ Dans la première version de la GGT (*structuresyntaxique* 1957), N. Chomsky dégage un type de base (déclaratif ou assertif), d'où tous les

autres types sont dérivés par des transformations syntaxiques. On peut passer du type de base à un autre type de phrase grâce à une transformation syntaxique, qui modifie l'agencement et le nombre des constituants de la structure de base (par additions, suppressions ou déplacements, selon le cas). Ainsi, la transformation passive, emblème de cette première version, permet de passer de la phrase déclarative active à la phrase passive : *Ulysse a massacré les prétendants* → *les prétendants ont été massacré par Ulysse*. Cette transformation utilise la permutation des deux groupes nominaux (sujet et objet direct) de l'actif et l'adjonction de l'auxiliaire être (associé au principe passé) et d'une préposition (par).

→ la deuxième version (ou version standard) de la GGT (aspect de la théorie syntaxique, 1965) ne privilégie plus la phrase assertive (ou déclarative) par rapport aux autres types de phrases. La structure profonde, plus abstraite, dissocie le matériau fondamental (ou noyau), neutre et le (s) type (s) (ou modalité (s) ou constituant (s) de la phrase). Les transformations appropriées sont déclenchées par le (s) type (s) figurant dans la structure profonde ; en fusionnant le (s) type (s) et le matériau fondamental, elles permettent d'aboutir à la phrase réalisée. *Est-ce que Pierre est venu ?* A pour structure profonde simplifiée la séquence [*Interrogatif + Pierre + Auxiliaire + venir*]. Le type interrogatif déclenche la transformation interrogative. Qui ajoute au matériau *Pierre venir* l'expression *est-que* et l'intonation interrogative

C'est dans cette version standard que l'on introduit la distinction entre types de phrases obligatoires et types facultatifs. Cependant, si le type déclaratif est traité comme un type obligatoire parmi d'autres, s'il

comporte le moins de différences par rapport au matériau fondamental : la transformation déclarative ajoute seulement l'intonation déclarative au matériau.

La distinction générative entre types obligatoires et types facultatifs n'est pas totalement satisfaisante. Un type de chaque sorte met en cause cette apparente symétrie :

***L'exclamatif est-il un type obligatoire ?**

Comme s'était difficile de vieillir ! (M. Tournier)

Vous ne songez point à elle ! (Maivaux)

Cette structure de phrase possède certes une intonation particulière, dont la courbe musicale varie selon la nuance affective exprimée et qui correspond au point d'exclamation à l'écrit ; la phrase exclamative présente aussi un ensemble très diversifié de particularité syntaxique et morphologique. Cependant, si l'exclamation présente bien modalité, exprimant une attitude affective du sujet parlant à l'égard de l'état de choses évoqué par son énoncé, on voit mal à quel acte de langage original elle pourrait correspondre. Les trois types obligatoires correspondent à un acte de langage spécifique, fondé sur le type de relation établie entre le locuteur et son destinataire ; l'expression de la subjectivité ne constitue pas un acte de langage premier et unique. Par l'exclamation, le locuteur apporte une information supplémentaire : son sentiment à l'égard de ce qu'il dit. De ce point de vue, l'exclamation vient plutôt se surajouter à l'un des trois types obligatoires, auquel elle apporte sa coloration subjective. Elle ne peut donc pas être traitée, aux mêmes niveaux, comme un type obligatoire. En outre , abstraction faite

de son intonation caractéristique , on peut s'interroger sur sa spécificité syntaxique : par certains cotés , la phrase exclamative se rapproche de la phrase déclarative (structure GN-GV),par d'autre de la phrase interrogative (inversion du sujet , emploi de termes interrogatifs) . La phrase exclamative fait donc plutôt partie des types de phrases facultatifs, bien qu'à la différence de ceux-ci, elle possède une intonation propre.

***le type négatif est-il facultatif ?**

Un type facultatif constitue un semble réagencement de la structure syntaxique. Or, la négation comporte une valeur sémantique, opposée à l'affirmation ; elle constitue avec celle-ci une alternative logique : toute proposition peut être conçue positivement ou négativement.

Pour dépasser la simple distinction entre types obligatoires et types facultatifs, on adoptera un classement plus adéquat :

- *Les types énonciatifs regroupent les trois types obligatoires de base, associé aux trois actes de langage fondamentaux : assertif, interrogatif, impératif ;*
- *Le type logique négatif / positif se fonde sur une valeur sémantique reconnue par la logique classique et impliquée par les trois types énonciatifs ;*
- *Les types de réarrangement communicatif : passif, emphase et impersonnel qui opposent des formes marquées à des formes neutres, constituent un réagencement de la structure syntaxique à des fins communicatives.*
- *Le type exclamatif ne manifeste que la subjectivité du locuteur et réalise la fonction expressive du langage.*

1-2. Les types de phrases énonciatifs

Chaque type fondamental(**Ibid.**) se définit par l'acte de langage auquel il est habituellement associé par convention, la forme morphosyntaxique

spécifique qu'il donne au matériau de base et une intonation spécifique, correspondant éventuellement à une ponctuation particulière.

- **Le type déclaratif** (ou assertif) est associé conventionnellement à un acte d'assertion (" affirmer quelque chose ") ; il présente la structure de la phrase canonique *groupenominal – groupeverbal* qui se trouve affectée d'une intonation à deux versants, montante puis descendante, qui correspond au point à l'écrit. C'est le type fondamental, le plus étudié, peut-être le plus fréquent à l'écrit : *L'air ouvrait aux hôtes de la matinée sa turbulente immensité* (René Char).
- **Le type interrogatif** est associé habituellement à un acte d'interrogation ou de questionnement .ses structures et ses moyens morphologiques sont très divers (usage de termes interrogatifs, inversion du sujet, etc.). Son intonation la plus connue est montante (*tu viens ?*), mais une courbe intonative descendante se rencontre également (*qui est venu ?*) ; l'intonation interrogative correspond dans les deux cas au point d'interrogation à l'écrit : *Est-ce Juliette a rencontré Roméo ? _ Est-elle fille ? A-t-elle été mariée ?*(Marivaux) *_ Comment vivre sans inconnu devant soi ?* (René Char).
- **Le type injonctif** est associé habituellement à un acte d'intimation ou d'injonction (" ordonner quelque chose à quelqu'un ", au sens large, de la prière à l'ordre vif, en passant par le conseil). Il se caractérise par l'absence des sujets du verbe quand celui-ci est au mode impératif (*sortez !*). Son intonation est descendante (à l'inverse de la courbe de l'interrogation totale). et elle correspond à l'écrit à un point ou un point d'exclamation (selon la " force " de

l'ordre et son caractère affectif) : *Rendez-moi ma lettre* (Marivaux)
messieurs les anglais, tirez les premiers !

C'est trois types de phrases sont à la fois obligatoires et mutuellement exclusifs : toute phrase française doit avoir une structure correspondant à un et un seul type obligatoire (une phrase ne peut pas être à la fois déclarative et interrogative, impérative et interrogative, ...)

1-3.le type logique positif / négatif

Un acte de prédication et de référence n'est pas neutre ; il peut être conçu positivement ou négativement par le locuteur. La négation qui consiste à nier ou à réfuter unénoncé, s'oppose à l'attitude positive (ou affirmative) correspondante : *La plus brillante de toutes les fortunes ne me tenterait pas* (Marivaux) _ *je ne vous suis pas* (M. Tournier).

La forme de phrase négative se caractérise particulièrement par l'utilisation de formes discontinues, associant l'adverbe *ne* et des adverbes de négation *pas, plus, jamais*, des pronoms comme *personne, rien*, ou un déterminant comme *aucun*. Elle peut se combiner avec les trois types énonciatifs et avec les types de réarrangement communicatif.

1-4. Les types de réarrangement communicatifs

Ces types de phrase peuvent se cumuler entre eux(*Ibid*) ; ils sont facultatifs, car une phrase peut n'en comporter aucun. Ils se caractérisent essentiellement par la réorganisation de la phrase à l'aide d'un matériau morphologique propre. Ils n'ont pas d'intonation spécifique, puisque la phrase est pourvue de l'intonation correspondant au type obligatoire qui la fonde ; mais la réagencement de la phrase peut modifier la courbe intonative. Les types facultatifs ne

correspondent pas à un acte de langage, mais, par les aménagements syntaxique qu'ils introduisent, ils affectent l'organisation sémantique de la phrase, notamment en ce qui concerne la répartition de l'information en *thème / propos*. On distingue trois types de réarrangement communicatif :

***le type passif**

La phrase passive se caractérise, par rapport à la phrase active, par la permutation des groupes nominaux sujet (*cette révélation*) et objet (*le baron*), par l'adjonction d'une préposition introduisant le sujet actif devenu complément d'agent (*par cette révélation*) et par l'introduction du verbe auxiliaire être (associé au principe passé : *fut bouleversé*).

***le type emphatique**

L'emphase - terme emprunté à la rhétorique – désigne tout procédé d'insistance ou de mise en relief. La phrase emphatique se caractérise par deux structures différentes mettent en relief un constituant :

- **Extraction** d'un constituant de la phrase (traité comme propos), encadré par un présentatif (*c'est*) et un pronom relatif (*qui* ou *que*) : *C'est le destin qui en décide* (M. Tournier).
- Détachement d'un constituant (mis en position de thème) en déboutou en fin de phrase, repris ou annoncé par un pronom :
Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil (Film de Jean Yann). Le sujet détaché en tête de phrase est repris par le pronom *il*.

***le type impersonnel**

// souffle un vent terrible (Jules Romains).

Il reste une profondeur mesurable là où le sable subjugue la destinée (René Char).

La phrase impersonnelle est caractérisée par l'introduction de *il* impersonnel et le déplacement du sujet personnel après le verbe, ce qui modifie l'organisation de l'information (disparition de thème).

1.5.Le type exclamatif

L'exclamation manifeste une modalité subjective et exprime le "sentiment" du locuteur à l'égard du contenu de son énoncé. Elle se rajoute à l'un des trois types énonciatifs, comme dans ce dialogue :

_ *Vous êtes en Atlantide !!! ...*

_ *L'At ... l'Atlantide ? !! ... Vous plaisantez ? ... (Edgar P. Jacobs. L'éénigme de l'Atlantide)*

Aussi bien que dans les lignes suivantes, nous parlerons de la notion de texte qui représente l'influence des signes de ponctuation à l'écrit.

1-3 le texte

C'est un assemblage de mots et de phrases qu'un auteur a entrelacés, un texte est souvent habillé selon sa fonction : raconter une histoire, apporter des informations, convaincre, ...

Un texte présente plusieurs aspects :

Un aspect matériel : un texte est long ou court, en vers ou en prose, complet ou lacunaire, avec ou sans titre, ...

Un aspect verbal : un texte est écrit ou oral, c'est la mise en œuvre d'une langue ; pour comprendre un texte, nous devons comprendre la langue dans laquelle il est écrit.

Un aspect sémantique : un texte a du sens, il ne suffit pas de déchiffrer les mots, il faut pouvoir les comprendre pour accéder au sens du texte.

Un aspect pragmatique : un texte a une fonction, une utilité.

Un aspect symbolique : un texte fournit des indications sur les codes d'une culture.

Structure de texte

Chaque texte possède également sa propre structure. La structure d'un texte, c'est la manière dont il est construit et organisé, tant sur le plan formel que linguistique.

Types de structures de texte:

La procédure

C'est le meilleur type de structure de texte pour montrer à Quelqu'un comment faire quelque chose, par exemple des Biscuits ou du vélo. Le principe est d'indiquer précisément au Lecteur, étape par étape, ce qu'il doit faire.

La comparaison

Voilà une excellente façon de structurer l'information quand tu Veux faire ressortir les différences et les ressemblances entre

Deux choses. Par exemple, qu'ont en commun les lions et les Tigres ? Il suffit de décrire deux personnes, deux choses ou Deux idées différentes pour avoir une comparaison.

Le classement par ordre d'importance

Il n'est pas toujours possible de dire tout ce qu'on voudrait. La Stratégie d'écriture à adopter est de commencer par l'élément le Plus important, puis d'ajouter le deuxième plus important et Ainsi de suite jusqu'à la fin de l'espace prévu.

L'argumentation

C'est la solution, quand tu te concentres sur une idée principale Qui est une opinion. Énonce clairement ton idée principale, Puis soutiens-la par des arguments qui aident le lecteur à Comprendre ton opinion.

La narration chronologique

La narration chronologique, c'est-à-dire l'ordre dans le temps (Premier événement, puis le deuxième, le troisième, etc.), convient Très bien pour raconter l'histoire d'un événement ou d'un lieu.

Les points importants

Au lieu de chercher à tout dire sur une personne, un lieu ou un Événement, imagine trois ou quatre questions qu'un lecteur Curieux pourrait se poser sur ton sujet. Réponds-lui dans ton texte. Cette méthode t'empêche de t'éloigner de ton idée

Type de texte

_ Texte narratif sert à (raconter)

- _ Texte descriptif: (décrire)
- _ Texte explicatif: (expliquer)
- _ Texte argumentatif: (convaincre et persuader)
- _ Texte poétique: (chanter)
- _ Textethéâtral: (représenter)

- **Texte narratif** : il sert à raconter des événements, des suites de *faits*.

Genres : récit historique, roman, légende, reportage journalistique, nouvelle...

- **Texte descriptif** : il peint au lecteur un lieu ou un personnage.

Genres : *guide touristique, roman, texte documentaire...*

- **Texte argumentatif** : son but est de persuader, de convaincre, en apportant des éléments pour étayer le point de vue de l'auteur.

Genres : *essai, pamphlet, plaidoyer, critique de film...*

- **Texte informatif / explicatif** : ce type de texte est utilisé pour transmettre une analyse objective d'un phénomène afin qu'il soit correctement assimilé.

Genres : *article scientifique, ouvrage scolaire...*

- **Texte injonctif** : il sert à imposer une opinion ou à conseiller, en usant de consignes ou en donnant des ordres, des injonctions.

Genres : *recette de cuisine, notice de montage, décision de justice...*

- **Texte dialogué** : il rapporte la conversation entre plusieurs personnages.

Genres : *interview, dialogue de théâtre, rapport de débat...*

- **Texte poétique** : il s'affranchit des différents types de texte en les détournant dans une grande liberté créative.

Genres : poème, comptine, chanson, proverbe...

Analyser les aspects et la structure d'un texte permet d'identifier son type. Chaque type de texte renvoie à des fonctions différentes : raconter, informer, convaincre, décrire, faire agir, ... Un même texte peut occuper plusieurs fonctions.

Genre de texte

On distingue trois principaux genres de textes qui comportent chacun de nombreux sous-genres associés :

- **Roman** (autobiographie ; journal ; mémoires ; conte ; roman courtois ; roman fantastique...).
- **Théâtre** (tragédie ; comédie ; drame romantique...).
- **Poésie** (lyrique ; épique ; élégiaque ; satirique ; didactique...).

On peut y ajouter les genres annexes cités en exemples ci-dessus.

Enfin, on retrouve dans un texte les caractéristiques d'un ou plusieurs genres. Le genre d'un texte est une catégorie à laquelle s'apparente ce texte en fonction de son fond et de sa forme : la fable, le conte, la nouvelle, le roman, la poésie, le théâtre, ... mais aussi le fantastique, la fantaisie, le policier, etc.

DEUXIÈME CHAPITRE

1. La ponctuation a pour but l'organisation de l'écrit grâce à un ensemble de signes graphiques. Elle a trois fonctions principales. Elle indique des faits de la langue orale comme l'intonation ou les pauses de diverses longueurs (indications prosodiques). Elle marque les degrés de subordination entre les différents éléments du discours (rapports syntaxiques). Enfin elle précise le sens et définit les liens logiques entre ces éléments (informations sémantiques). destinée à faciliter la compréhension du texte, elle est un élément essentiel de la communication écrite.

Un seul signe de ponctuation peut modifier la nature d'une phrase, la rendant énonciative, exclamative, injonctive, interrogative, changeant donc son sens et la manière de la prononcer.

Exemple : vous sortez maintenant _ vous sortez maintenant ? _ Vous sortez maintenant ! _ Vous sortez maintenant ..., etc.

La ponctuation permet d'organiser et de présenter le texte, d'une part, et de faciliter la compréhension du texte, d'autre part. Elle complète le message transmis par les lettres et les mots en ajoutant d'autres informations. Il existe une multitude d'exemples où un tout petit signe a fait une énorme différence de sens : pour une virgule oubliée, que de quiproquos drôles ou dramatiques !

Un exemple souvent cité est le suivant " il n'est pas mort, comme on l'avait dit " ne signifie pas la même chose que " il n'est pas mort comme on l'avait dit ". Dans le premier cas, il n'est pas mort tandis que dans le second cas, il bel et bien mort, mais pas de la manière au' on croyait. En somme, comme l'explique Jack Drillon dans traité de la ponctuation française, la ponctuation facilite le passage du texte entre auteur et lecteur.

2. Définition des cinq fonctions de la ponctuation

Les signes de ponctuation peuvent avoir cinq fonctions : -

Prosodique, syntaxique, sémantique, stylistique, énonciative ; la plupart des signes de ponctuation sont polyvalents, car ils cumulent souvent plusieurs fonctions. Leur première fonction était de démarquer les endroits pour respirer dans la lecture à haute voix et, jusqu'au XIX^e siècle, ils ont surtout noté les pauses de l'oral. Aujourd'hui, la ponctuation ne sert plus à noter simplement l'intonation et les pauses (fonction proprement prosodique). Mais elle constitue une aide indispensable à la structuration et à la lecture d'un texte écrit.

2.1. Fonction prosodique :

Les signes de ponctuation correspondent partiellement aux pauses de la voix, au rythme, à l'intonation, à la mélodie de la phrase. On dit qu'ils ont un rôle suprasegmental, du fait qu'ils se superposent aux segments linguistiques, comme l'accent et l'intonation à l'oral ; en fait, dans la linéarité de l'écrit, les signes de ponctuation viennent plutôt s'intercaler entre les unités linguistiques (mots, groupe de et phrases).

- *Les pauses* : les "signes pausaux" marquent des frontières syntaxiques qui correspondent aux pauses de la voix. Ils suivent une progression décroissante : le point marque une pause importante (souvent un fin de phrase), le point-virgule une pause moyenne et la virgule une courte pause :

*Les soleils couchants / Revêtent les champs, / Les canaux, la ville entière,
/ D'hyacinthe et d'or ; / Le monde s'endort / Dans une chaude lumière
(Baudelaire).*

Cependant les signes de ponctuation ne notent que partiellement les pauses du discours oral. Védénina a relevé, dans un corpus de 1000 phrases, la proportion de trois pauses orales pour un signe de ponctuation.

L'intonation: les point d'exclamation et le point d'interrogation note en partie les nuances et la variété de l'oral : l'interrogation comporte plusieurs courbes intonatives, et l'exclamation utilise une très grande variété mélodique pour moduler les sentiments, de l'enthousiasme à la colère, avec toute leurs nuances. Le petit nombre des signes mélodiques les rend polyvalents : un point d'exclamation peut exprimer un sentiment (phrase exclamative : " comme le temps passe quand on s'amuse ! ") ou appuyer un ordre vif (phrase impérative : " sortez ! "). Le point marque la fin d'une phrase déclarative ou injonctive.

2.2. Fonction syntaxique :

Le classement syntaxique des signes de ponctuation se fonde sur leur fonction de séparation et d'organisation ; ils marquent généralement une pause, plus ou moins importante et nécessaire. On distingue des signes séparateurs simples et des signes d'énonciation qui démarquent les différents plans d'énonciation, notamment les citations et le discours rapporté (deux points et guillemets, tirets, etc.).

Les signes de ponctuation se classent suivent le niveau où ils sont utilisés :

Séparation des mots : apostrophe, traits d'union, blanc. L'apostrophe et le trait d'union séparent des mots ou des parties de mots. le mot est encadré par deux blancs.

Délimitations intra phrasiques : outre leur rôle syntaxique, certains signes manifestent des clivages énonciatifs.

* la virgule et le point-virgule (à valeur de virgule renforcée) séparent des éléments (mots ou groupe de mots) de la phrase.

* les guillemets , les parenthèses (et les crochets) , les tirets doubles (à la manière de parenthèses) permettent l'insertion d'une phrase (ou d'un de phrase) dans le texte de base , marquant ainsi un changement de niveau discursif .

* les deux points ont un rôle particulier : ils introduisent une insertion (discours rapporté notamment) ou marquent une séparation significative avec ce qui les précède (explication , exemple , etc.) en annonçant la suite : *la vague de vacarme retomba : quelque embarras de voitures (il y avait encore des embarras de voitures , là-bas , dans le monde des hommes). (Malraux).*

Délimitations inter phrastiques : les signes séparent les phrases entre elles. Les majuscules indiquent le début des phrases ; divers points marquent la fin d'une phrase. (tout en ayant aussi d'autre fonctions) : le point simple , le point-virgule (à valeur de point affaibli) , le point d'interrogation , le point d'exclamation , et , plus rarement le point de suspension .

2.3. Fonction sémantique :

Idéographiques par nature, les signes de ponctuation peuvent ajouter des éléments d'information qui se superposent au texte et complètent l'apport sémantique des mots et des phrases. Ils peuvent apporter :

* **Une indication modale:** la ponctuation finale de la phrase est parfois la seule marque du type de la phrase (déclaratif, interrogatif ou exclamatif notamment) : il pleut. Il pleut ? Il pleut ! _ Willei. Quel Willei ? Mon Willei ! Willei ! (S. Beckett, oh ! Les beaux jours).

* **une contribution à la configuration syntaxique de la phrase :** (et donc à l'interprétation) la virgule peut expliciter le découpage sémantique de la phrase en thème et propos : *jolie, ta cravate.* la virgule sert à distinguer l'apposition de l'épithète ou à différencier les relatives déterminatives et explicatives: *et l'on vit apparaître le faune, / Hérissé, noir, hideux, et cependant serein.* (V. Hugo)

* **une structuration en plans d'énonciation distincts** : les signes d'énonciation (guillemets , tirets double , etc.) la virgule double et les parenthèses indiquent un changement de registre de niveau énonciatif (incise , commentaire) : *j'ai heurté , savez-vous ,*

d'incroyables Florides (Rimbaud) _ il sort de la silhouette une voix qui répète (pas crie : qui dit) : *Allons serrons allons serrons* . (Claude Simon, *les Géorgiques*).

2.4.Fonctionénonciative :

Ils nous renseignent sur des changements dans la situation d'énonciation : qui parle, à qui dans quel état d'esprit (= énonciation de mise en scène, didascalies)

Le niveau énonciatif : tout ajout non indispensable à la compréhension de base dans la phrase.

2.5.Fonctionstylistique :

Dès qu'il y a écart, transgression par apport à l'utilisation dite " normale " des signes.

3. Signes démarcatifs

Point, point-virgule, virgule .1. ٢

Ces trois signes marquent des pauses possibles d'importante décroissante. le point marque la pause la plus forte, qui clôt une phrase, la virgule indique une courte pause et le point-virgule constitue une pause intermédiaire, représentant selon les cas un point affaibli ou une virgule renforcée: *le carnaval s'en va, les roses vont éclore ; / sur les flancs des coteaux déjà court le gazon.*

Alors que le point constitue un signe " étanche ", les deux autres signes sont " poreux " ou suspensifs.

3.1.1. Lépoint marque la fin d'une phrase, simple ou complexe ; il doit être suivi d'une majuscule : *Alors le loup se jeta sur la petite chèvre et la mangea.* (Alphonse Daudet)

On a souvent associé le point à la majuscule pour définir la phrase ("commence par une majuscule et finit par un point")

Cependant, le point peut isoler des segments qui ne correspondent pas à une phrase canonique et qui résultent d'effacements contextuellement contraints, comme *par ta faute* dans l'exemple suivant : *le jeu est dangereux. Je suis sûre que nous avons laissé des traces. Par ta faute. Nous en laissons chaque fois.* (Jean Genet)

Ce dernier emploi du point, en littérature contemporaine surtout, sert à placer un ajout ou détacher un segment d'une phrase pour le mettre en relief : *Seule Hélène échappait à la loi de l'erreur. Attardée dans l'enfance.* Ou bien, le point sépare des termes en simulant le rythme de l'oral.

3.1.2. Lépoint-virgule marque une pause intermédiaire entre le point et la virgule ; de ce fait, sa valeur penche de coté de l'un ou de l'autre : *il arriva un jour vers trois heures ; tout le monde était aux champs; il entra dans la cuisine, mais n'aperçut point d'abord Emma les auvents étaient fermés.*

Comme point affaiblie, le point-virgule peut séparer des propositions indépendantes (juxtaposées ou cordonnées), mais il ne peut pas clore un texte et n'est pas suivi d'une majuscule ; les propositions séparées par un point-virgule forment un ensemble dont l'enchainement n'est pas fortement interrompu comme ça serait le cas avec un point :

Exister, c'est être là, simplement ; les existants apparaissent, se laissent rencontrer, mais on ne peut jamais les déduire.

Dans des énumérations ou des structures parallèles, le point-virgule joue le rôle d'une virgule renforcée :

Je trône dans l'azur comme un sphinx incompris ;

J'unis un cœur de neige à la blancheur des cygnes ;

Je hais le mouvement qui déplace les lignes.

Et jamais je ne pleure et jamais je ne ris. (Baudelaire)

3.1.3. La virgule marque une faible pause. Sa valeur légère est contrebalancée par la complexité de son utilisation en français, en grande partie déterminée par des raisons stylistiques. Elle a pour rôle d'isoler un terme dans le déroulement de la phrase.

3.1.3.1. La virgule sépare des termes de même fonction. La coordination utilise les conjonctions de coordination et les virgules. Dans la réunion de deux termes, la conjonction de coordination (*et, ou, ni*) suffit: *Nous sortîmes par la porte de la cuisine et nous allâmes au préau, que l'obscurité envahissait déjà* (Alain_ Fournier). Mais une virgule peut " doubler " la conjonction, pour donner une indication sémantique supplémentaire, de mise en relief notamment ou de relance : *Ah ! Sachez-le : ce drame n'est ni une fiction, ni un roman* (Balzac) _ *Elle tient à la main une rose, et regarde* (Hugo).

La virgule se place généralement devant *mais* reliant deux propositions. Quand *mais* relie deux termes non propositionnels, la

virgule est employée pour mettre en valeur leur opposition : *Il est nuit. La cabane est pauvre, mais bien close*(Hugo).

Quand la coordination unit plus de deux termes, la conjonction de coordination se place entre les deux derniers, et tous les autres sont séparés par des virgules : *Déterminatifs, phonogrammes et idéogrammes, telles sont les trois fonctions que peuvent assumer les signes hiéroglyphiques* (*Mémoires d'Egypte*, catalogue d'exposition).

Si la conjonction (*ou* , *et* ,*ni*) est répétée dans des réunions de trois termes ou plus , la virgule se place devant chaque conjonction , à l'exception de la première e: *Eau , tu n'a ni gout , ni couleur , ni arôme , on ne peut pas te définir , on te goute , sans te connaître* (Saint-Exupéry).

En l'absence de conjonction : la virgule seule peut marquer le lien entre les termes : *Voici la vérité, le reste est imposture* (Pérguy) _ *Pécuchet contracta la brusquerie de Bouvard, Bouvard prit quelque chose de la morosité de Pécuchet* (flaubert).

3.1.3.2 L'avirgule sépare des termes de fonction différente; elle permet d'isoler des groupes fonctionnels. En règle générale, le constituant ainsi isolé est encadré par deux virgules (que l'on peut appeler " ouvrante " et "fermante "), sauf si le début ou la fin de la phrase coïncident avec une des limites de ce constituant.

***Groupes syntaxique différents rapprochés à la suite d'une ellipse,**

Où la virgule constitue la trace du terme effacé, en général identique à un terme de contexte : *je ne sais plus ni qui, ni où j'étais* (Gide) _ *on ne sait de quel côté et le sens, duquel, le signe.*

3.1.3.3. La virgule est en partie interdite entre des termes qui d'un point de vue syntaxique, sont étroitement associés : sujet et verbe, verbe et attribut, verbe et complément d'objet (groupe nominal ou complétive), nom et complément du nom.

Mais la longueur de l'un des termes peut nécessiter l'emploi d'une virgule, comme ici entre le sujet et le verbe : *Et puis l'avantage qu'il se sentait _ qu'il avait tant besoin de sentir _ sur eux, était peut-être moins de savoir, que de pouvoir leur montrer qu'il savait* (Proust).

3.1.3.4. Emplois stylistiques de la virgule : quand la virgule n'est exigée par la syntaxe , elle peut être intentionnellement utilisée par le locuteur ,*manque , et tout est dépeuplé* (Lamartine) _ *Qu'il y a loin , entre l'imagination et le fait !* (Gide) . Quand elle a une valeur sémantique, la virgule est en principe marquée à l'audition par une pause suspensive, notamment dans une phrase non verbale à deux éléments : *Magnifique, la luxure* (Jarry).

La virgule est sans doute le plus stylistique des signes de ponctuation. Certains écrivains jouent de la virgule, soit en la supprimant par endroits (1), soit en l'utilisant systématiquement ou détriment d'autre signes de ponctuation, pour mettre tout les segments sur le même plan (2) :

(1) *Dans le mouvement qu'il fait pour saisir le coin supérieur des pages entre le pouce et l'indexe les rides et les saillies des veines s'effacent et la peau se tend sur le dos de la main qui semble alors fait d'un marbre lisse et rosé parcouru d'un pâle lacis bleuâtre.* (Glaude Simon)

(2) *La lumière était dure et brûlante , mais les objets qu'elle éclairait présentaient du moins une surface dure à laquelle vous aviez l'impression de pouvoir vous appuyer , vous accrocher , avec quoi vous tentiez de vous constituer un rempart contre cette infiltration , cette lézarde , cette question , qui s'élargit , vous humiliant , cette interrogation contagieuse qui se met à la faire trembler de plus en plus de pièces de cette machine extérieure , de cette cuirasse métallique dont vous-même jusqu'à présent ne soupçonnez pas la minceur , la fragilité ... (M. Butor) .*

3.2. Le point de suspension :

Au nombre de trois, il marque une interruption de phrase, qui reste inachevée, en suspens, pour diverses raisons. le locuteur peut abandonner son idée (" faux départ "), s'interrompre pour se corriger ou marquer une hésitation due à la gène, à un scrupule ou à la recherche d'un terme exact. L'interruption de la phrase peut être due au locuteur lui même, mais aussi venir de son interlocuteur ou d'un événement extérieur.

_ *s'il vous plaît ... dessine-moi un mouton !*

_ *Hein !*

_ *dessine-moi un mouton ... (Saint-Exupéry).*

Les points de suspension ne représentent pas nécessairement une rupture syntaxique. L'interruption qu'ils marquent peut se situer à n'importe quel endroit de la phrase ; le terme après lequel ils figurent peut être répété après eux : *LES GAU ... GAULOIS ... DONNE L'ALERTE!!! (Goscinny et Uderzo)*

Placés en fin de phrase, les point de suspension marquent une pause prosodique et syntaxique comme un point simple, mais ouvrent un prolongement sémantique. Les romanciers les emploient pour fragmenter un monologue intérieur : " *est-ce que mon existence professionnelle est vraiment toute la vie ? Est-ce même toute ma vie ... pas sûr ... sous le docteur Thibault, je sens bien qu'il y a quelqu'un d'autre : moi ... Et ce quelqu'un là, il est étouffé ... Depuis longtemps ...*" (Roger Martin du Gard).

Très employés par les écrivains les points de suspension peuvent représenter le rythme de la parole du locuteur, un débit particulier déterminé par l'émotion, la timidité, la colère, la tristesse ou tout autre sentiment : *Tout le monde est emballé par les fruits d'Or, à ce qu'il paraît ... J'ai un peu lu le bouquin ... Eh bien, je ne sais pas si vous êtes de mon avis ... mais moi je trouve ça faible. Je crois que ça ne vaut absolument rien ... Mais rien, hein ? Zéro. Non ? Vous n'êtes pas d'accord ?*(Nathalie Sarraute).

Quand ils marquent l'inachèvement d'une énumération , les points de suspension concurrencent l'abréviation etc. suivie d'un seul point (pour *et cetera*) : *un lac immense s'élargissait où Chandor voyait Raphaël, Léone, Elodie, les enfants de la Défense, les tours de verre ... (Patrick Grain ville).*

Ils sont utilisés aussi pour remplacer ou abréger certain mots que le locuteur préfère ne pas écrire, qu'il s'agisse de termes tabous ou non: *La P... respectueuse* (Lagarde et Michard). Placés entre parenthèses (...) ou entre crochets [...], les points de suspension indiquent qu'une citation est tronquée.

Sans marquer d'interruption réelle, les points de suspension peuvent aussi avoir un rôle stylistique : les écrivains les emploient souvent pour provoquer une attente, ou pour ouvrir sur un prolongement indéterminé en fin de phrase ou de texte. *Le moi est haïssable ... mais il s'agit de celui des autres* (Valéry) _ *Comment ! il ne faudrait plus croire à la grammaire française ? ... si douce ... si pure ... enchanteresse ... ravissante ... limpide ...* (R Queneau, *Les fleurs bleues*). Ils peuvent s'employer de cette façon après un point d'interrogation ou d'exclamation : *Cet endroit devait être bien joli avant la guerre ? ... remarquerLola. Elégant ? ... Racontez-moi, Ferdinand ! ... Les courses ici ? ... Etait-ce comme chez nous à New York ?...* (Céline). Ils s'emploient en particulière dans la figure de style appelée " aposiopèse " qui consiste à laisser une phrase inachevée, dans son expression, donc en suspens : *Paul n'a aucune chance de réussir, encore que ...*

4. Signes à valeur sémantique et énonciative :-

Plusieurs signes de ponctuation ont principalement rôle énonciatif, qui n'exclut pas pour autant une fonction démarcative.

4.1. *Les deux-points* ont un rôle à la fois démarcatif et énonciatif.

Tout ou remplaçant, selon les cas, la virgule et le point-virgule, ils sont des " signes de rapport " qui introduisent un terme entretenant un rapport sémantique ou énonciative avec ce qui précède.

_ ils introduisent une citation ou un discours rapporté (au discours direct, parfois au style indirect libre) ; ils distinguent le texte de base et l'énoncé rapporté, qui doit commencer par une majuscule.

Double V.C .Fields disait : " quelqu'un qui n'aime pas les enfants ne peut pas être tout à fait mauvais " (P.Desproges).

Gentil nous le répétait assez : " un homme qui obéit à une sirène, qui se met en marche d'un certains coté quand il entend une sirène, est-que c'est un homme ? " (Alain Gerber).

_ ils annoncent une énumération ou des exemples, en particulier dans un discours didactique, qui développent un terme sur le mode de l'apposition : *Au sommet d'une haute montagne se trouve un tas de cailloux. Au hasard des événements : tempêtes, avalanches de neige, tremblement de terre, visites d'alpinistes, les pierres auront tendance à s'acheminer vers la plaine* (Hubert Reeves).

Quand les deux-points annoncent un mot ou un groupe de mots isolé, ils sont plus significatifs que la virgule, en créant l'attente du terme qu'il détache, grâce à une pause plus marquée :

Ainsi, Athos avait trouvé le mot : affaire de famille.

Aramis avait trouvé l'idée : les laquais.

Porthos avait trouvé le moyen : le diamant (A. Dumas).

Dans ce type d'emploi, ils sont paraphrasables par *à savoir* annonçant ici une précision : *il est des réussites qui se fondent sur un besoin de toujours [: / à savoir]nous servir notre pain quotidien.* (Presse).

_ Les deux-points manifestent un rapport logique inter propositionnel qui dépend de contexte, c'est -à-dire du rapport entre les termes qu'il sépare ; ce peut être la cause, l'explication, la conséquence, l'opposition, la restriction, etc. Dans ce cas, on peut généralement utiliser une

conjonction de coordination et remplacer les deux-points par une virgule ou un point-virgule. Alors que le choix de ces derniers est déterminé par l'importance de la pause, l'emploi des deux points est commandé par le sens : *Le diplômé passe officiellement pour savoir : il garde toute sa vie ce brevet d'une science momentanée et purement expédiente* (Paul Valéry) _ *Le nature n'est nullement un attribut de la Nature physique ; c'est l'alibi dont se pare une majorité sociale : le naturel est une légalité.* (Roland Barthes)

_ Plus généralement, les deux-points marquent la séparation entre un thème titre initiale et son développement prédicatif. Dans un titre de presse, il sépare le thème et le propos : *Le politique et le religieux : un couple tumultueux* (LM) Dans un livre de recette, ils annoncent les instructions à suivre : LAPINAUXCACAHUETES : *Tartinergénéralement2jeuneslapereauxdemoutardeforte*(Georges Perec)

4.2. Le point d'interrogation et le point d'exclamation

4.2.1. Ces deux signes correspondent respectivement à une intonation interrogative et à une exclamative. Mais ils indiquent aussi une pause qui correspond au point au à la virgule, selon qu'ils terminent ou non une phrase ; quand ils sont placés en fin de phrase, le mot qui les suit commence par une majuscule : *Une race naitrait de moi ! Comment le croire ?* (Hugo).

4.2.2 Le point d'interrogation se place à la fin d'une phrase interrogative directe : *connais-tu la douceur des larmes d'un enfant ? Connais-tu la douceur des jeunes filles qui regardent le printemps dans le miroir ?* (Tahar Ben Jelloun).

Quand la phrase interrogative est suivie d'une incise (spécifiant le discours rapporté) le point d'interrogation se place à la fin de la phrase interrogative : " *Vous savez jouer ? demande le monsieur d'une voix en pate d'amande. Oh ! Voulez-vous m'expliquer ? Je ne comprends pas.*" (Sartre).

Remarque :- Dans un ouvrage linguistique, le point d'interrogation signale le caractère douteux de la séquence qu'il précède.

4.2.3 Le point d'exclamation marque une intonation exclamative qui peut porter sur différentes structures grammaticales : *sauve-toi ! Sauve-toi ! Mon enfant ! Tout me revient. Tu a raison. C'est ta mort ! Horreur ! Malédiction ! Sauve-toi !* (Hugo) _ *Salut ! Bois couronné d'un reste de verdure ! / Feuillages jaunissants sur le gazon épars !* (Lamartine) _ *Que d'eau ! Que d'eau !* (attribué au maréchal Mac Mahon).

Il peut suivre une interjection (*Hélas ! salut !*), une apostrophe (*mon enfant*), ou renforcer un impératif (*Sauve-toi*). Ses valeurs sémantiques, les plus souvent affectives, sont très variées, de même que les courbes mélodiques qu'il représente.

4.3.Les guillemets

Marquant un changement de niveau énonciatif, ils encadrent une citation ou un discours rapporté (au discours direct, parfois au style indirect libre). Ils sont toujours doublés, mais ma distinction des guillemets dits français entre une forme ouverte au début et une forme fermée à la fin du fragment ("...") est souvent abandonnée, avec les traitements de texte, au profit d'une forme unique indifférenciée (" "). On peut utiliser les deux sortes de guillemets pour insérer une citation

dans une citation : " Buffon a écrit : " Le cheval est la plus noble conquête que l'homme ait faite " ".

*les guillemets marquent les limites d'un discours inséré dans un texte de base : *Le maître mot de la mode* " *Cela vous plaît-il ?* ", c'est " *Il faut* " (George Perec) _ *A chaque instant, " unfaitespasser " " faites passer "* *promène son chuchotement à travers cette dispersion de fantômes* (J. Romains)

Le discours rapporté pouvant avoir une longueur variable, d'un mot seul à un texte de plusieurs pages, lorsqu'il comporte plusieurs paragraphes, on place généralement les guillemets au début de chaque alinéa et à la fin du dernier.

Les guillemets servent aussi couramment à isoler un ou plusieurs mots, les mettant ainsi en valeur : *Car il y avait autour de Cmbray deux " cotés " pour les promenades (...) Alors " prendre par Guermantes " pour aller à Méséglice , ou le contraire , m'eut semblé une expression aussi dénuée de sens que prendre par l'est pour aller à l'ouest* (Proust) .

*Ce changement de niveau énonciatif est aussi marqué dans le cas particulier d'une citation autonymique de mot ou d'expression ; dans les textes imprimés, les guillemets sont fortement concurrencés dans cet usage par l'italique : *On nomme " nébuleuse " toute tache lumineuse étendue* (Hubert Reeves) _ *Mlle M. , dactylographe d'âge , ne peut écrire sans rature le mot " rature "* (Roland Parthes) .

*Les guillemets peuvent aussi isoler un mot (ou un groupe de mots) appartenant à une langue étrangère au étranger au langage courant : *les guillemets signifient : " je sais que j'assassine la langue, mais je m'en lave*

les mains " [...] Chaque semaine ou presque, nous sommes les victimes d'une nouvelle agression à coups de guillemets. *Nous avons eu la "partition" de la Palestine au lieu de son partage, nous avons les "caches" d'armes quand il s'agit de dépôts ou de réserves* (J.O. Grandjouan).

Grace à eux, le scripteur marque ses distances par apport aux termes qu'il rapporte : distance par apport à un terme argotique ou un néologisme qu'il introduit prudemment, mais distance ironique aussi quand il rapporte des termes en indiquant explicitement, avec les guillemets, qu'il s'en désolidarise ou les fustige (cf. l'expression figurée "entre guillemets" :

Point de don juan ni chez les " bonnes sauvages " ni chez les " primitifs " qu'on nous décrit (Denis de Rougemont).

GENIE (le) _ Inutile de l'admirer, c'est une " névrose " (Flaubert, *Dictionnaire des idées reçues*).

Remarque : On observe actuellement, dans les textes imprimés, un net recul des guillemets au profit de l'italique, alors qu'ils ont servi, autrefois à " économiser l'italique ". Cependant, les italiques et guillemets n'ont pas vraiment le même rôle : les guillemets visent à isoler " un énoncé étranger inséré dans un énoncé principal ", alors que l'italique sert " à incorporer une citation dans le texte principal, qu'il s'agisse d'un bon mot ou d'une expression latine " (**R.Laufer1980:83**). Les guillemets signalent une hétérogénéité, alors que l'italique contribue à une intégration. On peut d'ailleurs associer ces deux types de marques : ex. A l'il Maurice (il s'agit de français mauricien, non de créole), on rencontre des emplois comme pointeur (" prétendant, amoureux "), ma

pièce (" ma fiancée ") ou mon dix-sept (" ma femme préférée ") (Cl. Hagège).

La ponctuation dans les autres langues

Les autres langues (anglais, allemand, italien, espagnol, arabe) ont des règles de typographie spécifique qu'il faut connaître et respecter, en particulier lorsqu'il s'agit d'insérer une citation originale issue de ces langues.

En anglais :

- _ Il n'y a pas d'espace avant les deux points, ni avant le point-virgule, ni avant les points d'exclamation et d'interrogation. Ceux-ci sont collés au mot précédent.
- _ Les sont différents du français : les guillemets ouvrants sont représentés par deux virgules retournées () et les guillemets fermants par deux apostrophes ("). Il n'y a pas d'espace ni avant ni après ces guillemets.
- _ On met une majuscule à première lettre de tous les mots non grammaticaux d'un titre (ex. knowledge of angles).
- _ L'appel de note est placé après le signe de ponctuation, contrairement au français.
- _ Les noms de mois, de jours et de saisons s'écrivent avec une lettre capitale (ex. March, Friday, Spring).
- _ Les décimales sont séparées des chiffres entiers par un point (3.14) et non par une virgule comme en français (3,14).

En allemand :

- _ Tout les substantifs (les noms) prennent une majuscule, quelle que soit leur place dans la phrase.
- _ Les guillemets sont disposés à l'inverse du français, souvent sous forme de virgule (,").

Les abréviations se marquent d'un point et s'écrivent en minuscules : (undsoweiter : ainsi de suite).

Les adjectifs numéraux ordinaux se composent avec des chiffres suivie d'un point (1.2.3.) ou d'une parenthèse : 1) 2) 3).

L'utilisation du logotype (B) et de plus en plus rare ; celui-ci est remplacé par (SS).

La coupure des mots composés se fait par syllabes en observant l'étymologie, mais il existe de nombreuses exceptions qui nécessitent cours à un ouvrage spécialisé.

En espagnol : Le point d'interrogation est placé à l'envers, au début de la phrase, mais il apparaît normalement à la fin.

Remarque sur le bon usage de la ponctuation

*le point sert à marquer la fin d'une phrase. Il est systématiquement suivi d'une majuscule (sauf pour les abréviations).

*les points de suspension sont toujours au nombre de trois (...), quelle que soit l'effet qu'on veut produire.

*la virgule sert à séparer les parties semblables d'une phrase (sujets, verbes, compléments) à condition qu'elles ne soient pas réunies par les conjonctions "et, ou, ni".

*le point-virgule sert à séparer les parties importantes d'une phrase, lorsque celle-ci contient déjà des virgules, en particulier dans les énumérations avec alinéas.

*les deux points servent à introduire une explication du propos précédent ou à détailler une énumération.

*les crochets sont employés pour enserrer une intercalation dans un texte qui est placé entre parenthèses et pour indiquer qu'une citation est tronquée.

*les guillemets sont employés essentiellement pour les citations (guillemets ouvrants et fermants).

TROISIEME CHAPITRE

Ce qui provoque à tenir ce travail, c'est de trouver des remèdes pour les difficultés soutenues chez les apprenants de la langue française à l'université du Soudan Dans le troisième chapitre, nous passons en premier temps, sur l'influence des signes de ponctuation, en abordant un texte. Alors dans ce texte nous devrons savoir comment la ponctuation agir sur le sens de la phrase. Quand on travail.Dans un texte sans ponctuation, c'est comme on marche sans lumière, à travers le texte suivant, nous pouvons relever les changements qui se passe par les déplacements de signes de ponctuation :

Pour preuve, **l'histoire suivante** : Un homme riche était au plus mal. Il a pris un papier et un stylo pour écrire ses dernières volontés.

« Je laisse mes biens à ma sœur non à mon neveu jamais sera payé le compte du tailleur rien aux pauvres »

Mais le mourant passa l'arme à gauche avant de pouvoir achever la ponctuation de son billet.

À qui laissait-il sa fortune ?

Son **neveu** décide de la ponctuation suivante : « Je laisse mes biens à ma sœur ? Non! A mon neveu. Jamais sera payé le compte du tailleur. Rien aux pauvres. »

Mais la **sœur** n'est pas d'accord. Elle ponctuerait le mot de la sorte : « Je laisse mes biens à ma sœur. Non à mon neveu. Jamais sera payé le compte du tailleur. Rien aux pauvres. »

Le **tailleur** demande la copie de l'original et ponctue à sa manière : « Je laisse mes biens à ma sœur ? Non! à Mon neveu ? Jamais ! Sera payé le compte du tailleur. Rien aux pauvres. »

Là-dessus, les **pauvres** de la ville entrent dans la maison et s'emparent du billet. Ils proposent leur version : « Je laisse mes biens à ma sœur ? Non ! À Mon neveu ? Jamais ! Sera payé le compte du tailleur ? Rien ! Aux pauvres. »

Ainsi va la vie : elle nous propose une version de l'existence sans point ni virgule, c'est à nous de la ponctuer... et c'est cette ponctuation qui fera toute la différence.

« Entre le point d'exclamation de la vie et le point d'interrogation de la mort : tout n'est que ponctuation. »

Dans le texte passé, chacun de ces héritiers veut ponctuer l'héritage à son tour. Alors il paraissait que par un seul signe, nous pouvons simplement gagner et les autres vont perdre tout. Pour éviter cette ambiguïté, il faut maîtriser l'utilisation de signes de ponctuation.

Lorsque nous voulons connaître le niveau des apprenants de la langue française à l'égard de la ponctuation, nous leur avons donné un texte sans ponctuation. Nous avons acquis un résultat; alors nous avons enseigné la ponctuation en détail et nous savions comment l'utiliser dans les textes écrits. Et après ça, nous avons fourni le même texte à mettre la ponctuation, donc, cette fois ci, nous avons acquis un meilleur résultat que le premier.

Alors, voilà ci-dessus, les deux résultats obtenus; et quant à vous, vous pouvez comparer et évaluer la progression:

Avant de commencer cette expérimentation, nous avons posé des questions afin d'évaluer leur compétence par rapport à la ponctuation, nous avons trouvé qu'ils connaissent des fonctions de certains signes, comme : (le point, la virgule, le point d'interrogation et des petites

choses sur le point d'exclamation), mais ils ignorent des fonctions de la majorité des signes de ponctuation. Nous trouvons qu'ils ont vraiment des difficultés à l'utilisation de signes de ponctuation, selon moi, ces difficultés se retournent au choix de méthode.

Nous avons présenté un texte deux fois, nous constatons qu'il y a une confusion considérable dans l'utilisation des signes de ponctuation, surtout dans la première présentation de texte.

Nous supposons l'existence d'un problème à l'écrit concernant précisément la ponctuation chez les apprenants universitaires. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons choisi un échantillon formé des étudiants de la deuxième année du département de français de la faculté des langues de l'université de Soudan et nous avons décidé de leur faire passer un test écrit. Nous avons confirmé que le fait de test écrit est le meilleur moyen pour découvrir les difficultés de l'utilisation des signes de ponctuation chez les apprenants visés. Ces apprenants ont certes des connaissances théoriques sur la ponctuation mais ils ignorent la fonction de chaque signe.

Pour commencer ce travail, nous avons contacté le chef du département et pris un rendez-vous avec lui, c'était le 5 juin 2014. Lors de cette rencontre, nous lui avons expliqué que nous étions en train de faire une recherche sur la ponctuation et que nous avions besoin de faire soumettre les étudiants de la deuxième année à un test écrit et que ce test nous donnerait une grande utilité. Il a accepté de nous confier ses étudiants et nous a proposé ses services en cas de difficulté. Il nous a ensuite, présenté aux étudiants à qui nous avons parlé de notre recherche et leur avons demandé s'ils voulaient passer cette expérimentation, ils ont notamment accepté de leur plein gré.

3-1 Recueil des données

L'objectif de ce travail est de déterminer d'une façon précise la compétence de notre public visé par l'étude dans l'utilisation des signes de ponctuation. C'est en ce sens que nous décrivons le test qui a permis le recueil des données pour cette étude.

3-2 le test

Le test que nous avons proposé se compose de deux étapes:

Un texte avant le mini stage basé sur l'utilisation des signes de ponctuation et l'autre texte après le mini stage, c'est dans la deuxième étape. Dans les deux étapes, nous avons pris en considération le niveau des étudiants dans l'utilisation des signes de ponctuation.

3-2-1 La consigne

Nous sommes forcés de donner de consigne concise et précise pour naufrager dans les productions des étudiants, ce qui faciliterait leur analyse par la suite. Pour le test nous avons donné la consigne suivante:

Choisissez le signe de ponctuation adéquat dans les phases suivantes :
Et le test citait avec des espaces pour mettre les signes.

3-2-2 Le corpus et le public

Le public visé par le test de l'expérimentation se compose de 22 étudiants dont 13 filles. 15 d'entre eux ont accepté de passer les tests proposés.

En contact avec l'administration, nous avons fixé un rendez-vous pour donner quatre cours afin d'achever notre expérimentation. C'était facile avec l'aide des professeurs, de trouver un temps et un lieu convenables. Nous avons profité de cette occasion pour présenter aux étudiants notre expérimentation.

3-2-3 Critères d'analyse

L'analyse des résultats que nous avons obtenus va se reposer essentiellement sur les directives du premier chapitre, le cadre théorique.

Nous rappellerons ci-dessous les principaux critères de l'analyse :

3-2-3-1 définitions de la ponctuation.

3-2-3-2 définitions des cinq fonctions de la ponctuation.

3-2-3-3 l'influence de la ponctuation sur la phrase et aussi sur le texte.

3-2 présentation et analyse des résultats

Dans ce chapitre, nous allons présenter les résultats de notre public visé et nous allons aussi analyser de façon détaillée le travail de ces étudiants; ce fait nous aiderons de vérifier les hypothèses de cette recherche.

Alors, nous allons centrer cette analyse sur les signes de ponctuation qui ont représenté une difficulté pour la majorité des étudiants. Cette analyse a pour objectif de répondre à la question, " pourquoi la plupart des étudiants ont utilisé tel ou tel signe de ponctuation d'une façon erronée, et si cette utilisation erronée est identique pour tous les apprenants?

Comme nous nous intéressons seulement à la ponctuation et pour faciliter l'exploitation des résultats, nous allons les présenter d'abord sous forme de tableau, qui serait souvent des indications statistiques.

Dans ce tableau, nous présentons des copies de chaque étudiant avec ses deux résultats concernés les deux tests de l'expérimentation. Alors, nous diviserons le tableau en trois colonnes.

Dans la première colonne de gauche de ce tableau figurent les chiffres des étudiants, nous avons les résultats de premier test juxtaposés dans la deuxième colonne, à la fin, nous avons les derniers résultats.

C'était alors le résultat de premier test comme dans ce tableau ci-dessous :

<i>Signe de ponctuation</i>	<i>Utilisation correcte "pourcentage"</i>	<i>Utilisation erronée "pourcentage"</i>
La virgule	40%	70%
Le point	0%	50%
Les deux points	37%	63%
Le point-virgule	14%	86%
Le point d'exclamation	36%	64%
Le point d'interrogation	40%	60%
Les points de suspension	9%	91%
Les parenthèses	10%	80%

Mais le deuxième résultat c'était comme dans le tableau suivant :

<i>Signe de ponctuation</i>	<i>Utilisation correcte "pourcentage"</i>	<i>Utilisation erronée "pourcentage"</i>
La virgule	90%	10%
Le point	98%	2%
Les deux points	90%	0%
Le point-virgule	93%	7%
Le point d'exclamation	96%	4%

Le point d'interrogation	100%	• %
Les points de suspension	80%	10%
Les parenthèses	89%	11%

Comme nous connaissons que le point est le plus familier et le plus simple chez la plupart des apprenants, cela veut-dire qu'il est le plus facile à utiliser parmi les autres signes. Nous observons que le point est utilisé plusieurs fois dans de différentes situations. La majorité des étudiants l'ont utilisé correctement, à l'exception de deux qui ont mal utilisé le point.

Dans le deuxième tableau nous pouvons observer que le développement est bien évident.

A travers cette observation, on peut dire que le point arrive en tête pour l'utilisation correcte avec un pourcentage de 50% dans le premier test et de 98% dans le deuxième. Mais les utilisations des autres signes varient parmi les étudiants et il nous semble qu'ils posent un problème réel car un nombre tout petit a pu les utiliser comme il faut.

Par exemple pour la virgule, 90% des étudiants l'ont utilisé à la place de point virgule; quelque fois d'une façon erronée. Nous avons remarqué que les étudiants ne se sont pas confus mais ils ignorent les fonctions de deux signes. Pour cela, ils les ont utilisés de manière incorrecte.

Les deux-points, par rapport au premier test, nous avons une grande majorité des étudiants qui ont les utilisés d'une façon erronée; tandis que dans le deuxième test l'utilisation est devenu parfait.

Il s'agit d'un cas identique pour le point d'exclamation, qui affirme que trois étudiants parmi quinze ont l'utilisé correctement, dans le premier

test; tandis que dans le deuxième test l'utilisation constitue un pourcentage bien considérable.

En ce qui concerne le point d'interrogation, une majorité considérable des étudiants ont l'employé convenablement.

Car les points de suspension sont négligés presque totalement. Dans le premier test, personne les ont employés comme il faut; mais après le mini-stage, les étudiants ont les métrisés. Nous avons aussi des espaces dans le texte qui se sont occupé par aucun signe, c'est-à dire se laisser vide.

D'après l'analyse des résultats, nous remarquons que les étudiants, qui constituent notre échantillon d'expérimentation, ont de vraies difficultés à utiliser correctement les signes de ponctuation. En ce qui concerne le premier test, aucun étudiant n'a réussi à mettre la totalité des signes de ponctuation au lieu convenable. Nous remarquons, de surcroit que les étudiants ont une difficulté souvent à distinguer les noms des signes. Nous prenons, comme exemple les ***crochés***; personne n'a réussi à dessiner leur forme. En autre terme, les étudiants les ont utilisés d'une façon erronée.

A propos du deuxième test, les étudiants ont employé la plus part de signes de ponctuation d'une façon correcte. Tandis que nous remarquons que la fréquence d'utilisation incorrecte est en baisse en comparaison avec le premier test. Cependant nous avons un nombre considérable qui puisse employer correctement les signes de ponctuation dans les textes écrits

Conclusion

Notre recherche porte sur les signes de ponctuation. Ceux-ci ne peuvent être traités de façon appropriée qu'à l'échelle du texte. Dans cette espace nous avons d'abord défini généralement la ponctuation. Nous avons aussi défini la phrase et le texte en tant qu'éléments de base au tour desquels se structurent les différentes notions parmi lesquelles figurent les types de phrase, les types de texte, les structures de phrase et les structures de texte.

Alors dans ce travail, nous avons suivi une méthode descriptive et analytique. Au cours de la recherche, nous avons affronté des difficultés pour trouver des références. Donc par apport l'expérimentation, il était premièrement difficile de trouver de temps et de lieu convenables pour présenter les cours proposés mais après avoir l'aide des professeurs, les tâches sont devenu disponibles. Alors après avoir présenté le mini stage; nous avons d'une part présenté les résultats statistiques de l'analyse de notre public visé et d'autre part, nous avons analysé de façon détaillée le travail de ces étudiants.

A travers cette analyse, nous pouvons dire qu'il y aurait des facteurs qui compliquent l'utilisation des signes de ponctuation chez les apprenants de la langue française, comme :

- _ Les universités soudanaises n'accordent pas un temps suffisant à la ponctuation dans les cours de l'expression écrite.
- _ Les enseignants n'encouragent pas leurs étudiants à prendre en conscience l'utilisation de signes de ponctuation.
- _ Les enseignants ne donnent pas des grandes chances à la créativité personnelle à l'écrit.

L'objectif de cette recherche était de vérifier l'hypothèse principale qui consistait à supposer que les étudiants universitaires soudanais de français ont des difficultés à utiliser généralement les signes de ponctuation. Nous cherchons en plus à savoir si ces difficultés étaient liées au fait que les étudiants ne comprennent vraiment pas les fonctions de signes de ponctuation, ou autres facteurs qui sont liés à la ponctuation même, ce qui les conduirait par conséquent à employer un signe de ponctuation incorrect ou inapproprié.

Pour ce fait, nous avons suivi une méthodologie qui consiste à préparer des tests ; un test avant de commencer d'enseigner la ponctuation et l'autre après de donner des informations sur la ponctuation. Et analyser les résultats de ces tests. Selon l'analyse des résultats de l'échantillon de l'expérimentation, nous pouvons confirmer que les étudiants universitaires soudanais ont effectivement des difficultés à utiliser correctement les signes de ponctuation. Résultats qui peuvent être, à notre avis, plus au moins généralisables du fait de la ressemblance du profil d'étudiants soudanais apprenants le français en tant que langue étrangère dans une université soudanaise. Les deux tests en effet donné des résultats qui soulignent plusieurs points de convergence. Pour le premier test, la fréquence d'utilisation incorrecte de signes de ponctuation était d'une ampleur alarmante jusqu'à 95% d'utilisation

incorrecte pour certains signes. Mais contrairement, pour le deuxième test, la fréquence d'utilisation incorrecte des signes de ponctuation est diminuée considérablement. A travers cela, il paraît que les conditions d'utilisation revenaient aux étudiants. Finalement nous pouvons donner des propositions pour l'amélioration d'utilisation les signes de ponctuation et cela aussi pour remédier aux difficultés d'étudiants à l'écrit :

- _ Les universités soudanaises accordent plus de temps à la ponctuation, dans des cours de l'expression écrite.
- _ Les enseignants encouragent leurs étudiants à prendre conscience de l'utilisation de signes de ponctuation.
- _ Les enseignants donnent plus de chance à la créativité personnelle à l'écrit.

Bibliographie

ArrivéM. (1988), *ponctuation: grammaire, énonciation*, inG. Maurand (éd), *Nouvelles recherches en grammaire*, Actes du Colloque d'Albi, Toulouse – le Mirail

Bally C. (1932) *Essais sur le langage*, Genève _ Kerbrat-Orec- chioni C. (1980).

BenvenisteE. (1974), *l'appareil formel de l'énonciation* Pari Achette : P. 150

Jean-Christophe Pellat, (1994), *Grammaire méthodique du français*, E, presses universitaires de France, Paris.

Martin Riegel(2009),*Grammaire méthodique du français*, Presse Universitaires de France. Paris

Paul Claudel, (1994), *Grammaire méthodique du français*, Presse Universitaires de France. avenue Reille, Paris.